

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE



GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

P.V. N° 108
Dossier N° 9

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif aux travaux 2020 – information sur le processus d'élaboration des documents de pilotage (SDACR – convention pluriannuelle – projet d'établissement),

VU la présentation pour information à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du 5 décembre 2019,

VU la présentation pour information au Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 9 décembre 2019,

VU la présentation pour information au Comité technique en date du 9 décembre 2019,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver la participation du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne à l'organisation d'un concours d'accès au grade de caporal de sapeurs-pompiers professionnels en 2020, en partenariat avec les Services départementaux d'incendie et de secours de l'Essonne, des Yvelines et du Val d'Oise ;
- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les différentes conventions relatives à l'organisation de ce concours.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline CARREAU-MILLOT